



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 mai 2014
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2014

23-27 juin 2014, Genève

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**Bureau des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

Rapport annuel du Directeur exécutif

Rectificatif

Le paragraphe 35 *devrait se lire comme suit* :

35. L'objectif 1, Rétablir la paix et la stabilité après les conflits, a représenté 46 % des activités de l'UNOPS pour ses partenaires en 2013 (contre 42 % en 2012); l'objectif 2, Relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles, 9 % (contre 8 %); l'objectif 3, Renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux, 37 % (contre 30 %); et l'objectif 4, Viabilité environnementale et adaptation au changement climatique, 9 % (contre 11 %).

